

PETITES SUBVENTIONS,GRANDS IMPACTS

Comment de petites subventions peuvent aider les organisations de la société civile dans les pays du Sud à conserver la nature et à lutter contre la pauvreté

PAS DE CONSERVATION SANS LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES BESOINS DE LA POPULATION

La conservation du crocodile aux Philippines se déroule avec le soutien de la population locale. Une petite organisation en Sierra Leone, pays déchiré par la guerre, qui ajoute une touche verte aux efforts de reconstruction. Le lobbying contre les activités minières en cours dans les forêts protégées d'Indonésie. Organiser l'engagement de la société civile dans la gestion d'un des plus grands bassins versants de l'Amérique du Sud. Aider une minorité ethnique dans le sud de la Chine, par des activités alternatives de génération de revenus.

Ce ne sont là que quelques projets qui ont bénéficié, depuis le milieu des années 1990, de petites subventions attribuées par le Comité néerlandais pour l'UICN (IUCN-NL). Ces exemples démontrent que de petites subventions constituent un mécanisme à faible risque, qui s'avère efficace pour soutenir le développement des organisations de la société civile, et contribuer aux objectifs de conservation et de lutte contre la pauvreté.



'L'aide que nous a fournie le Comité néerlandais pour l'UICN est arrivée au moment crucial, alors que le projet Kipepeo, pour la conservation du papillon, ne tenait plus qu'à un fil'

(lan Gordon, Scientifique principal et Chef de division du Centre international de physiolog et d'écologie des insectes (ICIPE) de Nairobi)

Rôle vital de la société civile

Le Comité néerlandais pour l'UICN a acquis une expérience considérable dans la gestion des programmes pour petites subventions, sur une période étendue. Une des plus grandes lecons tirées de son expérience concerne le rôle vital que tient la société civile dans la gestion des écosystèmes et la conservation de la biodiversité dans les pays du Sud. Et ce pour plusieurs raisons, car les institutions gouvernementales ne sont souvent présentes que pour la forme dans les régions rurales et, dans plusieurs cas, les politiques et activés des gouvernements et des organisations délaissent souvent la prise en considération des questions environnementales. Les différentes organisations de la société civile (OSC) sont très bien placées pour exprimer clairement les intérêts de la population locale. Dans la pratique, cela signifie presque toujours l'intégration des questions socio-économiques dans les initiatives de conservation. Car, pour assurer l'efficacité et la viabilité sociale de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, il est indispensable de considérer en même temps

les moyens d'existence des communautés

rurales défavorisées.

'L'ONG Sustainable **Development Institute (SDI)** reconnaît la contribution significative du Comité néerlandais pour l'UICN qui a assuré la participation active des ONG libériennes au processus de réforme du secteur des forêts du Libéria. L'aide du Comité néerlandais nous a permis d'influencer le processus de manière efficace, et a augmenté les possibilités de sérieux résultats ?

(Silas Kpanan'Ayoung Siakor, Directeur du SDI)

Les petites subventions du Comité néerlandais pour l'UICN sont reconnues et louées pour leur flexibilité, leurs critères d'exigence et leur accès aisé. La plupart des petites subventions sont bien ancrées dans la réalité. Elles peuvent servir de terrain propice aux ONG qui démarrent ou fournir les fonds de lancement nécessaires aux initiatives de base. Elles peuvent aussi être utilisées pour mener des tests sur le terrain qui pourront ensuite être reproduits ou étendus. Dans d'autre cas, elles peuvent servir à soutenir des activités de recherche ou d'appel aux coûts bas qui ne répondent pas aux critères de financement des plus grands donateurs traditionnels.

D'une manière générale, les projets comprennent un ou plusieurs des composants suivants : la conservation des écosystèmes et de la biodiversité locaux, l'utilisation durable des sols et autres moyens de génération de revenus pour les habitants démunis, l'éducation et la sensibilisation des populations, ou le renforcement de pouvoir et la capacité de construire.

PROGRAMMES DE PETITES SUBVENTIONS DU COMITÉ NÉERLANDAIS POUR L'UICN

Le Comité néerlandais pour l'UICN a géré jusque-là cinq programmes différents de petites subventions. Il reste trois programmes en 2007:

- Le programme de subventions pour écosystèmes (programme EGP) cible les écosystèmes et les moyens d'existence de la population. Le programme EGP intègre les précédents programmes individuels pour la conservation des forêts humides tropicales (programme TRP), la conservation des zones humides (programme SWP) et la conservation des écosystèmes secs (programme DAS).
- Le programme de microfinancement pour la biodiversité et le tourisme (programme BTF) cible l'écotourisme qui est compatible avec la conservation de la nature, et est ouvert à la fois aux ONG et aux petites entreprises.
- Le programme de petites subventions pour l'achat de terres (programme SPN) procure des fonds aux ONG, leur permettant d'acquérir des terres qui présentent une valeur stratégique pour la conservation.



En plus de l'administration des programmes, le Comité néerlandais pour l'UICN prête assistance à la gestion du projet et au support technique à travers sa base de connaissances et son réseau de partenaires. Le ministère néerlandais des Affaires étrangères a financé tous les programmes, à l'exception du programme de l'achat des terres qui est financé par la Nationale Postcode Loterij, la plus grande loterie de bienfaisance aux Pays-Bas. Les programmes associés ont soutenu jusque-là un millier

de projets, moyennant un budget total de plus de 30 millions d'euros. Le montant maximal d'une petite subvention est de l'ordre de 85 000 euros, toutefois la moyenne des subventions se situait aux alentours de 30 000 euros. Le microfinancement pour la biodiversité et le tourisme fait exception à la règle, car il a obtenu quelque 12 500 euros de subvention (visiter le site du comité néerlandais **www.iucn.nl** pour les montants maximums actuels).

Intensifier les efforts

Bien que la plupart des projets bénéficiant de petites subventions soient basées sur le site local, ils s'intègrent à un cadre de programmes qui abordent de larges problèmes complexes. Le grand challenge est d'exercer une influence au-delà du niveau du site, pour atteindre de plus grandes échelles et arriver aux niveaux institutionnels élevés. En d'autres termes, augmenter l'efficacité du projet et son impact. Il est possible de lier le projet à des programmes au niveau régional ou au niveau mondial en mettant l'accent sur le ciblage géographique ou thématique. Ou en encourageant la formation de réseaux ou de partenariats, le cas échéant l'adhésion à d'autres réseaux ou partenariats, dans le but de réaliser le projet à un niveau plus élevé, de le reproduire ou de l'intégrer à de plus grandes initiatives.

Le Comité néerlandais pour l'UICN intensifie ses efforts tout au long de la phase opérationnelle des programmes de subventions, de 2007 à 2010, pour travailler en suivant ces lignes directrices. Le processus de travail sera soutenu par de plus fortes relations avec le réseau international de l'UICN.



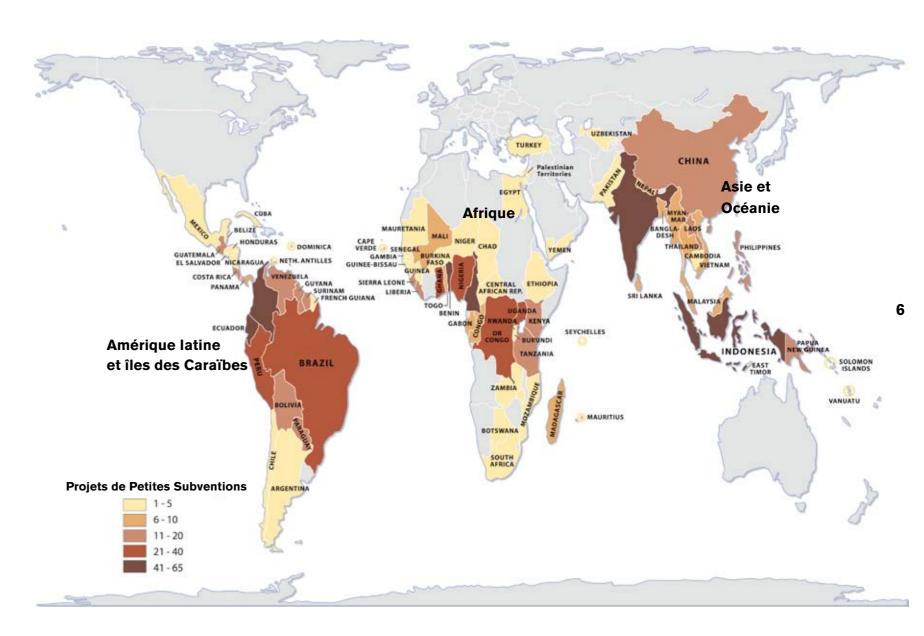
RÉPARTITION MONDIALE

La carte et le tableau indiquent le nombre de projets, par pays, qui ont été financés par les petites subventions du Comité néerlandais pour l'UICN depuis le démarrage du premier programme de subventions en 1994. À la différence du programme de subventions pour écosystèmes, du programme de subventions pour l'achat de terres et du programme de microfinancement pour la biodiversité et le tourisme, les programmes de petites subventions peuvent également être utilisés pour financer des projets dans des pays autres que ceux qui reçoivent l'aide publique au développement (APD), comme les pays de l'Europe de l'Est.

AFRIQUE	432
ASIE + OCÉANIE	255
AMERIQUE LATINE +	321
ÎLES DES CARAÏBES	
EUROPE**	
Mondiale	102
GRAND TOTAL	1124
C.C. C. C.	

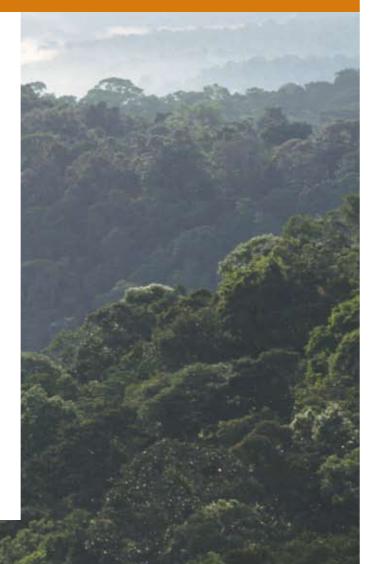
- ★ Le grand nombre de projets réalisés au Bénin est principalement dû au fonds bilatéral séparé pour le Bénin, géré par le Comité néerlandais pour l'UICN de 2001 à 2004.
- ** Le programme de petites subventions pour l'achat de terres (programme SPN) a financé 11 projets dans cinq pays d'Europe (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie) et le projet pour la conservation des zones humides (programme SWP) a financé 3 projets en Macédoine.

AFRIQUE	Bénin*	54	Gabon	7	Niger	2
	Cameroun	44	Togo	6	Botswana	1
	RD du Congo	37	Sénégal	5	Cap-Vert	1
	Nigeria	35	Burundi	4	Tchad	1
	Ghana	32	R. centrafricaine	4	Égypte	1
	Ouganda	22	Burkina Faso	4	Guinée Bissau	1
	Liberia	13	Éthiopie	3	Guinée	1
	Sierra Leone	13	Mozambique	3	Île Maurice	1
	Tanzanie	12	Afrique du Sud	2	Zambie	1
	Kenya	12	Rwanda	2		
	Madagascar	10	Gambie	2	Afrique en général	74
	Congo	10	Mauritanie	2		
	Mali	8	Seychelles	2	TOTAL	432
111	Indonésie	65	Thaïlande	8	Timor oriental	1
ASIE et OCÉANIE	Inde	45	Sri Lanka	7	Samoa	1
	Philippines	17	Malaisie	6	Îles Salomon	1
	P. Nouvelle-Guinée	15	Myanmar	6	Territoires palestiniens 1	
	Chine	13	Cambodge	5	Ouzbékistan	1
Ш	Laos	12	Vanuatu	4		
<u></u>	Népal	10	Pakistan	2	Asie en général	14
⋖	Vietnam	9	Turquie	2		
	Bangladesh	8	Yémen	2	TOTAL	255
AMERIQUE LATINE et ÎLES DES CARAÏBES	Équateur	46	Guatemala	12	Antilles néerlandais	es 1
	Colombie	45	Bolivie	11	Belize	1
	Pérou	31	Panama	8	Dominique	1
	Brésil	31	Nicaragua	5	Guyane française	1
	Guyana	20	Argentine	4	Honduras	1
	Costa Rica	19	Mexique	4		
	Venezuela	18	Salvador	2	A. latine en général	29
	Suriname	14	Cuba	2		
	Paraguay	13	Chili	2	TOTAL	321



Une bonne gouvernance est indispensable pour assurer la gestion efficace des écosystèmes et réduire la pauvreté rurale. Elle devrait aussi permettre aux populations de partager plus équitablement les bénéfices tirés de l'utilisation des ressources naturelles, et devrait contribuer à assurer une situation équitable pour la compétition des intérêts commerciaux. L'expérience nous montre qu'une meilleure gouvernance environnementale peut déclencher une meilleure gouvernance générale et rendre plus efficaces de plus larges efforts au développement. Les projets qui bénéficient de petites subventions du Comité néerlandais pour l'UICN et s'adressent aux questions de gouvernance, se déroulent habituellement dans des pays où de solides lois et politiques pour la gestion des ressources naturelles font défaut ou ne sont pas appliquées. Les structures informelles de gouvernance peuvent encore fonctionner convenablement ou ne pas exister. Certains projets de gouvernance visaient à sécuriser la propriété foncière pour la population rurale défavorisée ou à renforcer les droits fonciers de la population indigène, tandis que d'autres projets ciblaient l'utilisation non réglementée et non durable des ressources naturelles.

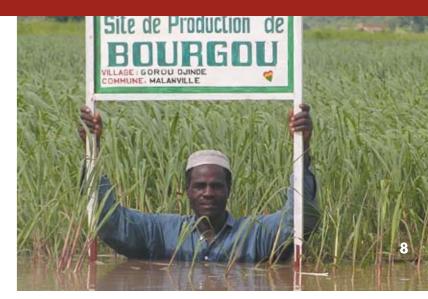
Plusieurs projets de gouvernance ciblaient les secteurs économiques, ayant de forts impacts sur les écosystèmes et la population rurale défavorisée. Parmi les secteurs concernés, celui de l'exploitation minière, de l'exploitation pétrolière et de gaz, de l'exploitation forestière et des cultures agricoles, ainsi que les grands projets d'infrastructure. Parmi les activités de projet, la pression en faveur de la réduction des impacts négatifs, l'investigation et l'exposition des pratiques illégales ou non durables, ou alors faciliter les processus multiacteurs pour améliorer les lois, les politiques et leur application.



DÉVELOPPER LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le programme de petites subventions du Comité néerlandais pour l'UICN compte parmi ses objectifs, celui de soutenir le développement d'une société civile forte et efficace, en tant qu'acteur clé dans le développement écologique et social durable. Un autre de ses objectifs, qui revient souvent dans ses projets, est celui de construire les capacités des organisations de la société civile (OSC). Le développement des réseaux des organisations de la société civile facilite l'échange des expériences et des savoirs. Il permet en outre de créer la synergie qui entraîne de plus grands impacts sur les politiques et les pratiques des écosystèmes que ne le feraient les plus petits projets individuels.

Les ONG environnementales peuvent également tenir un rôle essentiel dans la reconstruction de l'après-guerre et la construction de la paix en utilisant la gestion des ressources naturelles comme moyen véhiculaire. Le maintien de leur présence tout au long du conflit leur faciliterait la tâche. Dans les zones où les ONG ont pu continuer à opérer pendant les conflits, l'environnement avait moins souffert que dans celles que les ONG avaient quittées.



MISSITE ONG



GÉNÉRATION DE REVENUS

La perte de la biodiversité ou la dégradation de l'écosystème est souvent provoquée par des pratiques d'utilisation non durable des sols qui sont exercées par des institutions gouvernementales, par des entreprises ou par la population locale. Plusieurs projets visent à modifier ces pratiques en combinant la sensibilisation de la population, l'éducation et la formation à des techniques durables, et en développant d'autres moyens de générer des revenus qui permettent en même temps de protéger ou de restaurer les écosystèmes et la biodiversité. Réussir à développer entièrement d'autres sources de revenus, depuis la recherche, la consultation, la formation, la mise en pratique de la théorie, la gestion des ressources, le processus de production jusqu'à la vente sur le marché, peut prendre de cinq à dix ans. Or, le calendrier d'un projet à petite subvention excède rarement deux ans et ne couvre qu'un segment de cette chaîne. Il serait donc préférable d'intégrer un petit projet dans un programme plus large ou assurer la poursuite du projet avec le soutien d'autres sources.

CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Les projets financés par les petites subventions du Comité néerlandais pour l'UICN s'adressent à des niveaux différents de conservation des écosystèmes et de la biodiversité. Dans certains projets, la réduction de la pauvreté, la prise de conscience ou sensibilisation de la population sont des composants importants qui, indirectement, encouragent la conservation de la biodiversité. Dans d'autres projets, les objectifs de conservation tiennent un rôle prédominant, tout en n'étant jamais hors de leur contexte socio-économique.

Les projets de conservation de la biodiversité peuvent viser à créer une nouvelle aire protégée ou à renforcer sa gestion, ou ils peuvent se concentrer sur la protection des espèces animales ou végétales menacées. Dans la plupart des cas, la durée de vie des projets à petites subventions est trop courte pour obtenir des résultats significatifs et durables en matière de conservation, avant la fin du projet. Pourtant, ils contribuent à assurer un environnement plus favorable, par exemple, en réduisant les menaces qui pèsent sur la biodiversité, ou de la dégradation des écosystèmes.





IUCN

L'UICN, Union mondiale pour la nature, a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier. de les encourager et de les aider à conserver l'intégrité et la diversité de la nature, en veillant à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Fondée en 1948, l'UICN est un rassemblement unique d'États, d'organismes gouvernementaux et d'un large éventail d'organisations non gouvernementales. Elle réunit plus de 1 000 organisations membres et 10 000 scientifiques et experts qui sont regroupés en six commissions spécialisées. Ensemble, ils forment le plus grand réseau mondial pour la conservation de la nature qui est responsable, entre autres, de la Liste rouge des espèces menacées. Les organisations membres se regroupent souvent à l'intérieur d'un pays ou d'une région en constituant un comité national ou un bureau régional, dans le but de faciliter la synergie et la coopération et d'aider à coordonner le travail de l'UICN.

L'UICN contribue à établir des standards environnementaux dans le monde entier et guide les gouvernements et les organisations de la société civile dans leurs actions pour soutenir la biodiversité et les ressources naturelles, qui sont nécessaires aux moyens d'existence des êtres humains.

L'UICN favorise et promeut l'équité, la transparence et la participation comme éléments indispensables aux réponses qui s'adressent à tous les niveaux, aux pratiques non viables ou illicites de l'utilisation des sols.

COMITÉ NÉERLANDAIS POUR PUICN

Le Comité néerlandais pour l'UICN, dénommé localement *IUCN Nederlands Comité* ou IUCN NL, a été fondé en 1983 comme la plateforme nationale des organisations néerlandaises membres de l'UICN et des membres néerlandais des six commissions spécialisées. Le Comité néerlandais pour l'UICN siège au centre d'Amsterdam et emploie une trentaine de personnes, constituant ainsi le plus grand comité national pour l'UICN. Depuis 1994, ce comité a accordé plusieurs petites subventions à des ONG des pays du Sud qui mènent des activités dans la gestion des écosystèmes et de la biodiversité, veillant en même temps à favoriser les intérêts des communautés locales.

Sites web

www.iucn.org www.iucn.nl



PETITES SUBVENTIONS, GRANDS IMPACTS

Texte Rob Glastra (IUCN NL)
Mise en œvre Miriam Ubbink,
Rob Glastra (IUCN NL)
Rédacteur Hans van de Veen, Bureau
M&O, Amsterdam
Maquette et mise en page
Margo Vlamings, Arnhem
Photos IUCN NL, Joost Brouwer,
Missite-Benin, NCRC / Donna Shephar
Impression Drukkerij Roos en Roos,

© Novembre 200

Comité néerlandais pour l'UICN Plantage Middenlaan 2K 1018 DD Amsterdam

IUCN Nederlands Comité

The Netherlands
Tel. +31 (20) 6261732
Fax. +31 (20) 6279349
mail@iucn.nl
www.iucn.nl

National Committee o The Netherlands

